



NUISANCES ET ODEURS

CSS du 20/12/2017



- 1. Le constat d'une situation insatisfaisante pour tous**
- 2. Résumé des actions menées et résultats depuis 2015**
- 3. Un plan d'actions en quatre points :**
 - Comprendre**
 - Améliorer**
 - Informer**
 - Dialoguer**



1. Le constat d'une situation insatisfaisante pour tous

Depuis 2015, à côté des odeurs connues depuis longtemps sur le bassin de Lacq, sont apparues d'autres nuisances se traduisant par des réactions physiologiques de plusieurs riverains

Un dialogue s'est engagé entre industriels et riverains (structuré au sein de l'ARSIL) et des actions ont été engagées. Ces actions, qui ont eu des effets positifs reconnus, n'ont malheureusement pas supprimé les réactions physiologiques rencontrées par plusieurs riverains

Nous, les membres de l'ASL ne pouvons donc nous satisfaire de cette situation qui affecte ainsi plusieurs riverains alors que l'origine exacte des nuisances n'a pas encore été clairement identifiée. Nous réaffirmons notre volonté de transparence et notre engagement à résoudre le problème de nuisances dans les meilleurs délais.

Pour sortir de cette situation difficile, nous proposons donc aujourd'hui d'intensifier les actions tout en engageant un dialogue renouvelé



2. Résumé des actions menées et résultats depuis 2015

- 2015 : réparation du toit de la fosse à soufre, identifiée comme étant une source potentielle d'odeurs et de nuisances
- janvier 2016 : arrêt du traitement des terres soufrées dans l'URS pour la dédier au traitement des gaz.
- mai 2016: renvoi vers l'URS de tous les flux de SOBEGI qui allaient vers la torche SOBEGI

Rappel : l'URS permet de diviser d'un facteur 1000 les rejets de SO₂ par rapport aux torches

- 2016 : optimisation de l'utilisation et de la combustion aux deux torches (SOBEGI et ARKEMA) qui servent maintenant exclusivement en cas d'arrêt sécurité des installations permettant de très fortement diminuer les odeurs récurrentes de « brulé ».



3. UN PLAN D'ACTION EN QUATRE POINTS

A - **Comprendre** : continuer à travailler avec l'ensemble des partenaires scientifiques sur les données de mesure

B - **Améliorer** le fonctionnement des installations

C - **Informier** le plus rapidement possible suite aux signalements

D - **Dialoguer** : organiser une réunion structurée tous les deux mois et diffuser une lettre d'information électronique

Une condition de succès : Mise en place d'une organisation projet



A - COMPRENDRE

- **Redynamiser** un groupe de travail pluri acteurs
 - Objectif: reprendre l'ensemble des données existantes (ATMO, MASSALYA,) et préconiser les campagnes de mesures complémentaires à lancer
 - *Analyse de l'ensemble des données par l' INERIS (résultats premier trimestre 2018)*

- **Lancer** les campagnes de mesures complémentaires
 - Par Massalya Sem 13 : une semaine de mesure en continu pendant l'arrêt de la plateforme → objectif : faire un « blanc »
 - Par ATMO : mesures en continu H2S à Lacq et Maslacq début 2018...
 - Par ASL : mesures additionnelles H2S pour voir s'il existe des sources d'H2S hors plateforme

- **Renforcer** la recherche des corrélations entre signalement et événement de fonctionnement des installations & **informer** (Point C)



B : AMELIORER / PLAN D'ACTION DES INDUSTRIELS

En l'absence d'identification de l'origine précise des nuisances en particulier physiologiques et en l'absence de résultats probants soulageant les riverains, chaque industriel propose un plan d'action d'améliorations de ses émissions, sans garantie de résultat sur les nuisances ressenties , mais qui en tout état de cause devrait « aller dans le bon sens »

- TORAY
- SOBEGI
- Bio Energy Sud Ouest
- RETIA
- ARKEMA



B - AMELIORER - PLAN D'ACTION DES INDUSTRIELS

▪ TORAY

- Etude de captation et d'abattage de la vapeur de l'émissaire « tubes vapeurs » du bâtiment "Spinning"

études et réalisation d'ici à l'été 2018

▪ SOBEGI

- Essai de neutralisant d'odeurs à la STEB

en cours depuis début novembre

- Etude olfactive par l'opérateur de la STEB

résultats attendus en décembre



B - AMELIORER - PLAN D'ACTION DES INDUSTRIELS

- **Bioénergie Sud Ouest (BSO)**
 - Etude technico-économique de valorisation énergétique des buées et de son impact sur la diminution des odeurs historiques émises en sortie des sécheurs de drèches :
 - Consultation en cours des cabinets d'ingénierie
 - Résultats de l'étude attendus pour fin mars 2018
 - Décision sur la poursuite du projet puis validation du plan d'investissement associé: juin 2018



B - AMELIORER - PLAN D'ACTION DES INDUSTRIELS

▪ RETIA - Réhabilitation des anciens terrains de TEPF

Mesures préventives sur les chantiers :

- Rampes d'aspersion et neutralisateurs d'odeurs en bordure de chantier
- Canons d'aspersion mobiles pour assurer une action au plus proche des zones de travaux / excavation
- Rondes olfactives quotidiennes avec mesures des teneurs en hydrocarbures volatils
- Analyses de la qualité de l'air dans et en périphérie du chantier
- Optimisation des modes opératoires pour limiter les nuisances (traitement sous eau, récupération en continu des phases d'hydrocarbures)

- En cas de signalement d'odeurs importantes en dehors des limites du chantier, arrêt des opérations pour analyse de la situation.



B - AMELIORER - PLAN D'ACTION ARKEMA

AXE 1- Améliorer la fiabilité & la disponibilité de l'URS

Objectifs :

- ▶ Diminution des émissions de SO₂ en diminuant le recours à la torche
- ▶ Diminution des régimes transitoires de l'URS

Plan d'action :

- ▶ Programme de fiabilisation à déployer sur l'année 2018

Pour mémoire

Depuis 2013, l'unité URS permet de réduire de 3500 t/an les émissions de SO₂ issues du traitement des événements soufrés des ateliers Thiochimiques

AXE 2 - Améliorer la connaissance des émissions URS hors SO₂

Objectif : Connaître précisément les émissions à la cheminée de l'URS

- ▶ Installation en Q1 2018 d'un second analyseur à la cheminée URS, en complément des analyseurs actuels SO₂ / NO_x / CO / HCl / poussières



B - AMELIORER - PLAN D'ACTION ARKEMA

AXE 3 - Réduction des émissions acide URS

- ▶ Pilotages industriels de traitements en amont ou en aval des colonnes d'abattage Q2/Q3 2018

Travaux menés en collaboration avec les bailleurs de licences (MECS & Waterlau)

En parallèle des actions d'amélioration sur l'URS et des actions menées par les autres industriels de la plateforme :

AXE 4 - Diminuer l'impact environnemental du panache URS

- ▶ Etude technico-économique d'un traitement complémentaire du panache URS avec mise en place, si nécessaire, d'une nouvelle cheminée rehaussée (délai études & réalisation : 18 à 24 mois)



B - AMELIORER - PLAN D'ACTION ARKEMA

AXE 5 - Diminuer l'impact olfactif des émissions historiques d'odeurs de mercaptans

- ▶ Revue des installations Arkema par les « Sentinelles industrielles »
- ▶ Retours information Réseau sentinelles extérieurs (ODO)
- ▶ Etablissement de plan d'actions ciblées selon les installations



C - INFORMER : DONNER UN RETOUR AUX SIGNALEMENTS

- Mise en place du logiciel ODO pour remontée des signalements le plus tôt techniquement possible (Premier trimestre 2018)
- Structuration des industriels pour être plus réactifs et mieux répondre aux attentes des riverains :
 - Création d'une « task force » composée d'un représentant de chacune des 4 principales entités de la plateforme
 - qui soit informée de tous les signalements
 - qui puisse statuer sur les retours à faire
 - Organiser un retour systématique sous 48 heures à la personne ayant fait le signalement
 - Former de nouveaux « nez » industriels de façon à pouvoir faire au second semestre 2018 une recherche olfactive sur la plateforme à chaque signalement significatif ODO



D - DIALOGUER : PARTAGER REGULIEREMENT

- Mise en place d'une « conférence riveraine » régulière tous les deux mois
 - Partager les informations sur la compréhension des phénomènes de nuisance et d'odeurs
 - Synthétiser les alertes nuisances / odeurs et les réponses données
 - Informer sur les améliorations apportées sur les installations

- Participants : Riverains, ARSIL, Elus et techniciens CCLO, services de l'Etat, industriels, ATMO, ARS,.....

- Charte de fonctionnement (gouvernance / vote..)

- Budget de fonctionnement

- Animation par un médiateur externe (garant de la CNDP)

- Synthèse de chaque réunion sous forme d'une lettre d'information



D - DIALOGUER : PARTAGER REGULIEREMENT

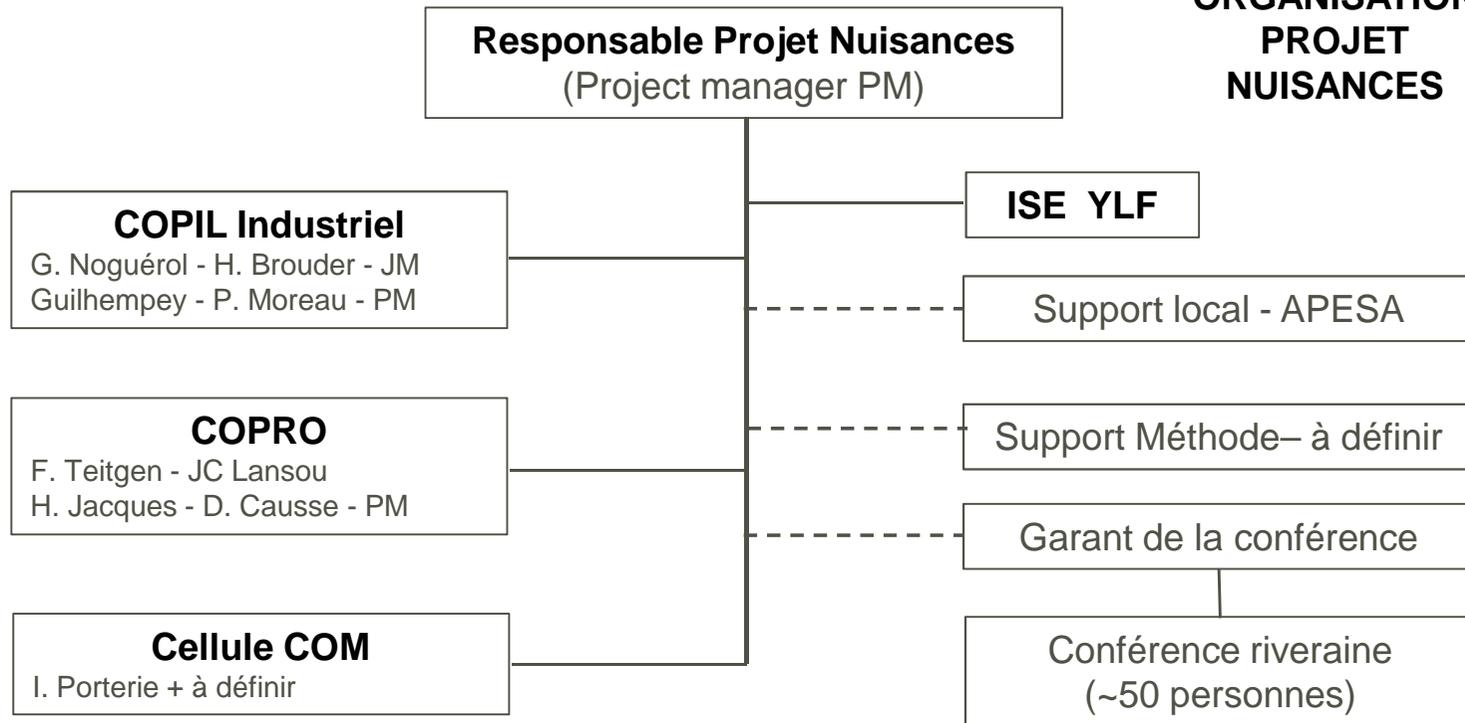
MISE EN PLACE D'UNE ORGANISATION PROJET

Vu l'enjeu, structuration en mode projet (cf. organigramme) pour être plus réactif et répondre aux attentes



D - DIALOGUER : PARTAGER REGULIEREMENT

ORGANISATION PROJET NUISANCES



Exemple:
35 Riverains bassin Lacq
5 Elus
5 Pouvoirs publics
6 Industriels



MERCI DE VOTRE ATTENTION